

9 de enero de 1993

Belgica

Sr. Patricio Aylwin Azócar
Presidente de la República de Chile
Palacio de la Moneda
Santiago de Chile, Chile

REPÚBLICA DE CHILE
REGISTRO DE DOCUMENTOS
NR. *93/1668*
A: *21/ENE 93*
P.A.A.
C.B.E.
M.T.O. EDEC
ARCHIVO

Señor Presidente:

Nosotros, los 197 abajo firmantes estamos seriamente preocupados por la ejecución extrajudicial de Nelson Wladimiro Curifñir Linconqueo, un Indio Mapche, ocurrida en 1973.

Puesto que el 1992 fue el año en que se conmemoró el 500 aniversario de la llegada de los europeos a América, todavía nos parece un momento propicio para atraer la atención y remediar las violaciones de los derechos humanos padecidas por las poblaciones indígenas de este continente.

Por tal razón, nos satisface saber que se están investigando las circunstancias de esta muerte y esperamos que una vez aclarada la verdad, los responsables sean conducidos ante la justicia.

Creemos que tales investigaciones no deben circunscribirse a este caso particular, sino que deben extenderse a todas las violaciones de los derechos humanos perpetradas en Chile, a fin de evitar que semejantes abusos se reproduzcan.

También pensamos que la ley de amnistía de 1978 constituye un obstáculo que impide el esclarecimiento de violaciones cometidas en el pasado y debería abrogarse.

Reciba, señor Presidente, las muestras de nuestra alta estima,

Jacques Joset
y 196 firmas más.

Jacques JOSET
Quai Mativa 54 - Bte 082
4020 LIEGE

Sr. Patricio Aylwin Azócar
 Presidente de la República de Chile
 Palacio de la Moneda
 Santiago
 Chili

Monsieur le Président de la République,
 Nous, les soussignés, sommes gravement préoccupés par l'exécution extrajudiciaire de Nelson Wladimiro Curiñir Lincoqueo, un Indien Mapuche, en 1973. L'année 1992 étant célébrée comme le 500ème anniversaire de l'arrivée des Européens sur le continent américain, le moment nous semble particulièrement propice pour attirer l'attention et remédier aux violations des droits de l'homme subies par les populations indigènes de ce continent. C'est pourquoi, tout en étant heureux d'apprendre que des investigations sont menées sur les circonstances de sa mort, nous espérons que la vérité émergera au grand jour et que les auteurs de ce meurtre seront traduits en justice. Nous estimons que de telles enquêtes doivent être menées non seulement dans ce cas particulier, mais aussi pour toutes les violations des droits de l'homme commises au Chili, afin d'éviter que de telles violences se reproduisent. Nous pensons également que la loi d'amnistie de 1978 constitue un obstacle à l'éclaircissement de violations commises par le passé et devrait donc être abrogée. Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de notre haute considération.

NOM	ADRESSE	SIGNATURE
DAVIES Robin	Avenue de Rea Mar Caroline	<i>[Signature]</i>
SACRE Laurent	13 Rue du Parlement 4020 Liège	<i>[Signature]</i>
DUMAS-DELAZE R.	8 Montroy 59 Leobald	<i>[Signature]</i>
Sabine ALEX	avenue Fontaine 241 4000 Seneffe	<i>[Signature]</i>
CLAUDE Pierre	7 Vaux 41877 OINE	<i>[Signature]</i>
FAGNANT	Avenue 34, Cité des Ruy 4480 Ewig	<i>[Signature]</i>
PHILIPPART DENIS	164 Rue de l'Église 4520 Liège D	<i>[Signature]</i>
SOMMAGAS Bruno	1 PARK VILLAGE 6140 Sphéran	<i>[Signature]</i>
ADAM Christèle	11 Rue St Gouin 2992 Plouguel France	<i>[Signature]</i>
LANGE Mlle	26, Du Prince Régent, 4300 Woluwe	<i>[Signature]</i>
LANGE JM	35 au Prince Régent 9300 Woluwe	<i>[Signature]</i>
STOUPINE Marie Pierre	Avenue Roger, 29111, 4000 Sg	<i>[Signature]</i>
Dubois Paula	3 Ave de la Croix Roy, 4480 Ewig	<i>[Signature]</i>
Cox Markus	26 Rue de l'Église 6911 Baul	<i>[Signature]</i>
Berners Martina	" " " "	<i>[Signature]</i>
de WALEFFE Vincent	me des Castors 45 4130 ESNEUX	<i>[Signature]</i>
Jérôme Pascal	me Vellite 37 4020 Liège	<i>[Signature]</i>
Christèle Chevret	25 rue de l'Église 4000 Liège	<i>[Signature]</i>

Amnesty International

Groupe 175 - Seraing

Rue du Moulin, 43

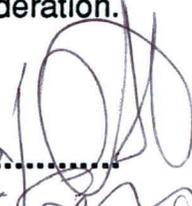
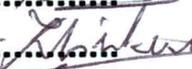
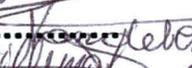
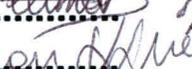
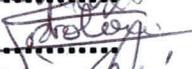
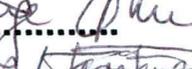
4100 BONCELLES

☎ 041-37.73.23

Sr. Patricio Aylwin Azócar
 Presidente de la República de Chile
 Palacio de la Moneda
 Santiago
 Chili

Monsieur le Président de la République,
 Nous, les soussignés, sommes gravement préoccupés par l'exécution extrajudiciaire de Nelson Wladimiro Curiñir Lincoqueo, un Indien Mapuche, en 1973. L'année 1992 étant célébrée comme le 500ème anniversaire de l'arrivée des Européens sur le continent américain, le moment nous semble particulièrement propice pour attirer l'attention et remédier aux violations des droits de l'homme subies par les populations indigènes de ce continent. C'est pourquoi, tout en étant heureux d'apprendre que des investigations sont menées sur les circonstances de sa mort, nous espérons que la vérité émergera au grand jour et que les auteurs de ce meurtre seront traduits en justice. Nous estimons que de telles enquêtes doivent être menées non seulement dans ce cas particulier, mais aussi pour toutes les violations des droits de l'homme commises au Chili, afin d'éviter que de telles violences se reproduisent. Nous pensons également que la loi d'amnistie de 1978 constitue un obstacle à l'éclaircissement de violations commises par le passé et devrait donc être abrogée. Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de notre haute considération.

NOM ADRESSE SIGNATURE

ALVAREZ JUAN	Rue de l'Abbaton 35 - Vainin Belgina	
Cham	Antoine Av. - LA Bouille 90, 4130 Tillet	
DENOTE JF	Rue du Brig 33, 4031 Andover Brien	
GERTRUDA	Joseph 136, Rue H de Fontenay de Bouvion	
CARLINO	Josia rue Termini 87 - 4100 supino cadix	
URUS	Mare rue de Marly 1684 Hôpital	
SINSEK G	48, rue nouvelle 4000 LG	
BOLLOT M-H	13 rue Ernest de Bouvion 4000 supino	
FONCK V	45 rue des Buencis 4000 LG	
ADAM	Christèle 11 Rue St Jean 99920 Poyand FRANCE	
KLINKENBERG A	HERBLESTER 38 4845 SALWAY	
VANDEBERG A	Anne Verke Wai B 4890 THAMISTE	
Willema	Mabelle Rue du Tournay 21 4683 VIVENS	
Bremer	Barbara Rue du Genepom 2 6020 Heron d'Almeida	
TORTOLANI JM	RUE DES CROIX DE GUERRE 36 4020 LIEGE	
WOPRA NA	Rue Justin London 21 4020 supino	
traite	Madame 116 rue du TIR 4800 Verviers	
Lenas	113 Rue de la Serre 6020 LG	

Sr. Patricio Aylwin Azócar
 Presidente de la República de Chile
 Palacio de la Moneda
 Santiago
 Chili

Monsieur le Président de la République,
 Nous, les soussignés, sommes gravement préoccupés par l'exécution extrajudiciaire de Nelson Wladimiro Curiñir Lincoqueo, un Indien Mapuche, en 1973. L'année 1992 étant célébrée comme le 500ème anniversaire de l'arrivée des Européens sur le continent américain, le moment nous semble particulièrement propice pour attirer l'attention et remédier aux violations des droits de l'homme subies par les populations indigènes de ce continent. C'est pourquoi, tout en étant heureux d'apprendre que des investigations sont menées sur les circonstances de sa mort, nous espérons que la vérité émergera au grand jour et que les auteurs de ce meurtre seront traduits en justice. Nous estimons que de telles enquêtes doivent être menées non seulement dans ce cas particulier, mais aussi pour toutes les violations des droits de l'homme commises au Chili, afin d'éviter que de telles violences se reproduisent. Nous pensons également que la loi d'amnistie de 1978 constitue un obstacle à l'éclaircissement de violations commises par le passé et devrait donc être abrogée. Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de notre haute considération.

NOM	ADRESSE	SIGNATURE
RESIDENT	Rue Longues Rueilles 1111	[Signature]
CHRISTELINCH	Rue Garmain 4960 San Cristobalch	[Signature]
HAU HAURENCE	15 rue d'Arister 41300 Esneux	[Signature]
MULLENEERS	150 4432 Lucin	[Signature]
E. BOXHO	rue Delonja 4280 HANVEL	[Signature]
FRANCK O.	rue des Gds Champs 85	[Signature]
FRANCK O.	rue Curiel 1100 Seraing	[Signature]
PHILIPPART DENIS	rue de Bassant 107 4100	[Signature]
HERION TH.	79 Rue de Tise 4453 Villen St Jean	[Signature]
Willems Y.	Rue VIVAKE 35 Tilleux	[Signature]
Willems A-C	V. de l'Andenne 22 4053 tmbay	[Signature]
HERIOT A	rue de Gilff 336 Angleur	[Signature]
HERIOT PAVIL	rue de la 26 4401 FLEMING 10	[Signature]
MAGNETTE	Deloestien 40 rue Janinhe 4020 Bressoux	[Signature]
GAZZOTTI	1100 42R. du gros grand 4000 Liège	[Signature]

Sr. Patricio Aylwin Azócar
 Presidente de la República de Chile
 Palacio de la Moneda
 Santiago
 Chili

Monsieur le Président de la République,
 Nous, les soussignés, sommes gravement préoccupés par l'exécution extrajudiciaire de Nelson Wladimiro Curiñir Lincoqueo, un Indien Mapuche, en 1973. L'année 1992 étant célébrée comme le 500ème anniversaire de l'arrivée des Européens sur le continent américain, le moment nous semble particulièrement propice pour attirer l'attention et remédier aux violations des droits de l'homme subies par les populations indigènes de ce continent. C'est pourquoi, tout en étant heureux d'apprendre que des investigations sont menées sur les circonstances de sa mort, nous espérons que la vérité émergera au grand jour et que les auteurs de ce meurtre seront traduits en justice. Nous estimons que de telles enquêtes doivent être menées non seulement dans ce cas particulier, mais aussi pour toutes les violations des droits de l'homme commises au Chili, afin d'éviter que de telles violences se reproduisent. Nous pensons également que la loi d'amnistie de 1978 constitue un obstacle à l'éclaircissement de violations commises par le passé et devrait donc être abrogée. Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de notre haute considération.

NOM	ADRESSE	SIGNATURE
Charles G.	Rue de Yemeppe 73. 4431 Louvain	Charles G.
Roubaix	Rue de Yemeppe 73. 4431 Louvain	Roubaix
I Demouhier	10, Ave. Area Lambiotte 1030 Bruxelles	I Demouhier
Deliu I.	av. de Rubane 101 bel Rubane	Deliu I.
OVAN	RUE AUGUSTE LAMBIOTTE, 12 1030 BRUXELLES	Jean
DAI	Le Ind ou Rubane 4470 F. Genes	DAI
CREMERS	8 rue de la Sarte 4641 SAIVE	CREMERS
VANDROYED	buty rue H. J. Lacomme 4820 Dison	VANDROYED
CHAPAVX	Strada 15, rue de la Commune 4020 Liege Chapavx	CHAPAVX
VAN den Bossche	26, rue de Kregorie, 4611 Kélor	VAN den Bossche
EVINHO	Quel rue de la Sarte 4641 SAIVE	EVINHO
MOLLINGHEN	8, R. Anne de Polina 4820 Dison	MOLLINGHEN
MICHELI	9 FORCES UNION 12 4800 JENNEN	MICHELI
CHANNICE	FRAN-LUC C. RUE DU CENTIC 4800 JERUINS	CHANNICE
Force Romme	rue de Herstal 38 4041 DOTTEN	Force Romme
Vanderloppen	Leid 601081 Av. Blonden 9000 Liege	Vanderloppen
2004	Bel - MAIE 46 MONTAGNE DE BIEREN 4000 LIEGE	2004
BARTHOLOME PASCAL	82 AVENUE DU FOREA 4820 DISON	BARTHOLOME PASCAL

Sr. Patricio Aylwin Azócar
 Presidente de la República de Chile
 Palacio de la Moneda
 Santiago
 Chili

Monsieur le Président de la République,
 Nous, les soussignés, sommes gravement préoccupés par l'exécution extrajudiciaire de Nelson Wladimiro Curiñir Lincoqueo, un Indien Mapuche, en 1973. L'année 1992 étant célébrée comme le 500ème anniversaire de l'arrivée des Européens sur le continent américain, le moment nous semble particulièrement propice pour attirer l'attention et remédier aux violations des droits de l'homme subies par les populations indigènes de ce continent. C'est pourquoi, tout en étant heureux d'apprendre que des investigations sont menées sur les circonstances de sa mort, nous espérons que la vérité émergera au grand jour et que les auteurs de ce meurtre seront traduits en justice. Nous estimons que de telles enquêtes doivent être menées non seulement dans ce cas particulier, mais aussi pour toutes les violations des droits de l'homme commises au Chili, afin d'éviter que de telles violences se reproduisent. Nous pensons également que la loi d'amnistie de 1978 constitue un obstacle à l'éclaircissement de violations commises par le passé et devrait donc être abrogée. Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de notre haute considération.

NOM	ADRESSE	SIGNATURE
Lionel	Vieja 36, rue Elise Grandjean 4020 Liège	V. Simon
HANSEN	1-PL 161, rue FANNY 4 No 9-RA 16.	[Signature]
FORNIERI	Rue de Bourgogne, 18 4000 Liège	[Signature]
BRION	François 163, quai de Rome 4000 Liège	[Signature]
NAUWELAERTS PIERRE	BUE-LEOPOLD N° 22 4000 Liège	[Signature]
GALLANT Pierre	5 rue du val Picy 4160 ANTHINE	[Signature]
Lopez Paulo	38 rue de la Reine 1 4000 Liège	[Signature]
ANDERINI Alain	59, rue Robespierre VILLERIEU FRANCK	[Signature]
CARTON	10 CP LA HAZELLE 4130 FERNELMEX	[Signature]
BELLIN A. A.	67 rue Suleb 4010 Liège	[Signature]
WERF	Ch. Kirchens 13 4420 Montegnée	[Signature]
Bonson Alfredo	Ch. Meidene 13 Sabot Nicolas 5	[Signature]
Smoot Oliver	6 rue de la gare 4020 Liège	[Signature]
Chobot Lesek	no B Thon 205 4020 Liège	[Signature]
Louvent JF	99 rue de Bondt 4020 Liège	[Signature]
DUBOIS Michèle	79 rue des Angheliers 4020 Liège	[Signature]
BAISON P.	42 rue des cheval blanc 4620 Glan	[Signature]
Mourin	rue du cheval blanc 47 4620 Glan	[Signature]

Sr. Patricio Aylwin Azócar
 Presidente de la República de Chile
 Palacio de la Moneda
 Santiago
 Chili

Monsieur le Président de la République,
 Nous, les soussignés, sommes gravement préoccupés par l'exécution extrajudiciaire de Nelson Wladimiro Curiñir Lincoqueo, un Indien Mapuche, en 1973. L'année 1992 étant célébrée comme le 500ème anniversaire de l'arrivée des Européens sur le continent américain, le moment nous semble particulièrement propice pour attirer l'attention et remédier aux violations des droits de l'homme subies par les populations indigènes de ce continent. C'est pourquoi, tout en étant heureux d'apprendre que des investigations sont menées sur les circonstances de sa mort, nous espérons que la vérité émergera au grand jour et que les auteurs de ce meurtre seront traduits en justice. Nous estimons que de telles enquêtes doivent être menées non seulement dans ce cas particulier, mais aussi pour toutes les violations des droits de l'homme commises au Chili, afin d'éviter que de telles violences se reproduisent. Nous pensons également que la loi d'amnistie de 1978 constitue un obstacle à l'éclaircissement de violations commises par le passé et devrait donc être abrogée. Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de notre haute considération.

NOM	ADRESSE	SIGNATURE
JYEHON	3rd Ave y 4012 Liège	[Signature]
NAPIELS	9 rue des ...	[Signature]
BANKEN	? Solidoriti 33 4180 Stg	[Signature]
OBRODOWICZ	" " "	[Signature]
SATARDZIC	n Citi 37	[Signature]
ROBERT	B. n. number 4220 Bms	[Signature]
BALTHAZART	32 rue ... 4130	[Signature]
J. BALTHAZART	32 rue ... 4130	[Signature]
Louis Clote	11 rue ...	[Signature]
LANBRETS	Stephane rue Superbe 24 4672	[Signature]
KEMPENEERS	Anne RUE du Lavey 164 4000 Liège	[Signature]
LIERS	67, Rue Eracle 4000 Liège	[Signature]
LIERS	44, route de Hautegand 4910	[Signature]
GRIEUX	Ghermie 67A Rue Thier 4910	[Signature]
BOURDIE	Uerange 125, rue de campagne	[Signature]
DOSSIN	Philipp 45, allée de ...	[Signature]
DERVAUX	rue S. Destree, 39 Guegnon	[Signature]
HOUYDOU	P. rue du TRAN 1/10 4300	[Signature]

Sr. Patricio Aylwin Azócar
 Presidente de la República de Chile
 Palacio de la Moneda
 Santiago
 Chili

Monsieur le Président de la République,
 Nous, les soussignés, sommes gravement préoccupés par l'exécution extrajudiciaire de Nelson Wladimiro Curiñir Lincoqueo, un Indien Mapuche, en 1973. L'année 1992 étant célébrée comme le 500ème anniversaire de l'arrivée des Européens sur le continent américain, le moment nous semble particulièrement propice pour attirer l'attention et remédier aux violations des droits de l'homme subies par les populations indigènes de ce continent. C'est pourquoi, tout en étant heureux d'apprendre que des investigations sont menées sur les circonstances de sa mort, nous espérons que la vérité émergera au grand jour et que les auteurs de ce meurtre seront traduits en justice. Nous estimons que de telles enquêtes doivent être menées non seulement dans ce cas particulier, mais aussi pour toutes les violations des droits de l'homme commises au Chili, afin d'éviter que de telles violences se reproduisent. Nous pensons également que la loi d'amnistie de 1978 constitue un obstacle à l'éclaircissement de violations commises par le passé et devrait donc être abrogée. Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de notre haute considération.

NOM	ADRESSE	SIGNATURE
DECORTIS	R.H. Vuustemp 123 4000	Quil
MARHEU	Comblance Ab impasse St Nicolas	Wooliebe
Mottien	Sonia 192 rue de Pougny 6760	Grandcour Victor
ROBBELSTEIN	PATRICK 28, rue KELLER, 6840	WELKENHORN
BATAILLE	Isobelle 123 rue Froy Nuy 1060	Muxols
MORELLE	Bénédictine Rue Douvres 83	4000
CARLIER	François 7 quai de Rome	Liège
AFIER	Petuzis 26 ch. Charcuterie 4420	Montreuil
STRUZIK	Alex 46 ch. Churchill 4420	Murcy
Francois	Liège 76 rue V Temp 4000	Liège Francoise
Bivens	Charval rue Ambion 7	4000 Liège
Petrus	Monsieur rue de la Gare 104	4000
GENICOT	G. rue du Gouly 4100	Borbelle
HULIN	G. rue Gillen Demeter 4000	Liège
DEBIEUX	G. rue All Rouge gorge 4031	Angleur
J. Dehaen	17 Place de la cloche 4000	Liège
GOVARD'S	31, Avenue 467	Bellefleur
Blutain	D. 5 avenue René Clément 4000	Liège

Amnesty International

Groupe 175 - Seraing
Rue du Moulin, 43
4100 BONCELLES
☎ 041-37.73.23

[Faint, illegible handwriting]

[Faint, illegible handwriting]

Sr. Patricio Aylwin Azócar
 Presidente de la República de Chile
 Palacio de la Moneda
 Santiago
 Chili

Monsieur le Président de la République,
 Nous, les soussignés, sommes gravement préoccupés par l'exécution extrajudiciaire de Nelson Wladimiro Curiñir Lincoqueo, un Indien Mapuche, en 1973. L'année 1992 étant célébrée comme le 500ème anniversaire de l'arrivée des Européens sur le continent américain, le moment nous semble particulièrement propice pour attirer l'attention et remédier aux violations des droits de l'homme subies par les populations indigènes de ce continent. C'est pourquoi, tout en étant heureux d'apprendre que des investigations sont menées sur les circonstances de sa mort, nous espérons que la vérité émergera au grand jour et que les auteurs de ce meurtre seront traduits en justice. Nous estimons que de telles enquêtes doivent être menées non seulement dans ce cas particulier, mais aussi pour toutes les violations des droits de l'homme commises au Chili, afin d'éviter que de telles violences se reproduisent. Nous pensons également que la loi d'amnistie de 1978 constitue un obstacle à l'éclaircissement de violations commises par le passé et devrait donc être abrogée. Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de notre haute considération.

NOM	ADRESSE	SIGNATURE
CONRADT R.	18 rue desannonier 4000 Liege	[Signature]
LOUVAIER D.	R. de Vire 25114 4000 Liege	[Signature]
BUNET N.	12 Montagne de Buren, 4000 LIEGE	[Signature]
CANTON H.	RUE VAN NIEUW 138 4000 hg	[Signature]
R. COFFARD	53 FOND DE CAY 4020 LAI	[Signature]
	R. de la rue nouvelle 55 4000 Liege	
	Leclerep R. de la rue St Lambert 4040 Herstal	[Signature]
MATTARIA	rue de la cloire 1340 Sp. Mattois	
KOLLASCH C.	rue de la Cloire 134, 4000 liege	[Signature]
MALJEAN	Quadr. Neuve de la Paix 16 4430 Din	[Signature]
HARVENGT	Chryse 76 Avenue de la Paix 4620 Din	[Signature]
Selonne	Arme 123 rue de l'Église 4620 Din	[Signature]
Brecht Jacqueline	In het veld 29 NL VAALS	[Signature]
Antoine Muriel	73 rue du Roi Albert 4680 Din	[Signature]
Class P.	in Hop de l'Église 4680 Din	[Signature]
Sionk P.	Rue Cléon 106 4000 Liege	[Signature]
Joset Muriel	26 rue des Priéandien 4000 Liege	[Signature]
Mont alvo Aponte Y.	quai Maria 4000 Liege	[Signature]

Amnesty International

Groupe 175 - Seraing
Rue du Moulin, 43
4100 BONCELLES
☎ 041-37.73.23

Sr. Patricio Aylwin Azócar
 Presidente de la República de Chile
 Palacio de la Moneda
 Santiago
 Chili

Monsieur le Président de la République,
 Nous, les soussignés, sommes gravement préoccupés par l'exécution extrajudiciaire de Nelson Wladimiro Curiñir Lincoqueo, un Indien Mapuche, en 1973. L'année 1992 étant célébrée comme le 500ème anniversaire de l'arrivée des Européens sur le continent américain, le moment nous semble particulièrement propice pour attirer l'attention et remédier aux violations des droits de l'homme subies par les populations indigènes de ce continent. C'est pourquoi, tout en étant heureux d'apprendre que des investigations sont menées sur les circonstances de sa mort, nous espérons que la vérité émergera au grand jour et que les auteurs de ce meurtre seront traduits en justice. Nous estimons que de telles enquêtes doivent être menées non seulement dans ce cas particulier, mais aussi pour toutes les violations des droits de l'homme commises au Chili, afin d'éviter que de telles violences se reproduisent. Nous pensons également que la loi d'amnistie de 1978 constitue un obstacle à l'éclaircissement de violations commises par le passé et devrait donc être abrogée. Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de notre haute considération.

NOM	ADRESSE	SIGNATURE
Joseph Drese	1 route de Bouverville 55300 Andenne	[Signature]
René Star	19 Av. Paquay 4052 Blaufay	[Signature]
André RADOUX	6 rue R. de Kers 4025 Liez	[Signature]
Henri KEUTGEN	14 rue du Parc 4800 Kemers	[Signature]
Christel NORMAN	12, rue T. Renville 4050 Ch. oulfontaine	[Signature]
André GRUNHEIT	Rue LEANFREDERIK 6 kobs hiege	[Signature]
Włodzisław	5 rue domantia 54410 St Georges	[Signature]
BEUKEN	rue SAURY 130 T. KROOZ	[Signature]
LANNIER N.	11, RUE DES LYS 4000 Liez	[Signature]
LEPENT D.	26 rue du hain 4000 Liez	[Signature]
J. BENEVE	Sphaer 102 Rue T. Lennin 4020 Turville Genève	[Signature]
VANBEE	102, rue des Buisches 4020 Liez	[Signature]
FRANCK A.	Rue de Chen 11 4153 THIER	[Signature]
BEUVENS N.	rue de Sion 22 Liez	[Signature]
HERPIN	12 rue de la Vallée 4002 Liez	[Signature]
FACHEL P.	Av. W. Gissard 23 Ch. oulfontaine	[Signature]
TRAPIATI Ch.	R. de Grand Aole 27 4300 WARANT	[Signature]

Sr. Patricio Aylwin Azócar
 Presidente de la República de Chile
 Palacio de la Moneda
 Santiago
 Chili

Monsieur le Président de la République,
 Nous, les soussignés, sommes gravement préoccupés par l'exécution extrajudiciaire de Nelson Wladimiro Curiñir Lincoqueo, un Indien Mapuche, en 1973. L'année 1992 étant célébrée comme le 500ème anniversaire de l'arrivée des Européens sur le continent américain, le moment nous semble particulièrement propice pour attirer l'attention et remédier aux violations des droits de l'homme subies par les populations indigènes de ce continent. C'est pourquoi, tout en étant heureux d'apprendre que des investigations sont menées sur les circonstances de sa mort, nous espérons que la vérité émergera au grand jour et que les auteurs de ce meurtre seront traduits en justice. Nous estimons que de telles enquêtes doivent être menées non seulement dans ce cas particulier, mais aussi pour toutes les violations des droits de l'homme commises au Chili, afin d'éviter que de telles violences se reproduisent. Nous pensons également que la loi d'amnistie de 1978 constitue un obstacle à l'éclaircissement de violations commises par le passé et devrait donc être abrogée. Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de notre haute considération.

NOM	ADRESSE	SIGNATURE
MANV	43, Rue Chapuy	Sépille
Comelis	116, Av. Melot	4010 Bremonne P. Nealy
DETHIER	Ch. des Paquettes 2	4432 E. Lleur et Lleur
CORBISENB	47, rue du Puy	40019 J. Stortz
Merume	allée des Scieries 11	4671 Alquier
Geauct	36 rue S. Destree	4080 Depas
Louis	40, rue DU LAMPELLE	4100 CERAING
BURELI R.	132 rue du Tige	4680 OUPPE
JOMBONIC	rue de FLERON	161 4020 Jullie
LINCE	Pendant route Viller 11	4162 HODY
VAIANA	FRANCIS Rue du couplet 101	4100 CERAING
TAKARAN	Murain Haute du Landry 11	4020 ANGEUR
JUPACHE	140 A Grand Rue	456 CIANER
ROBBELX	Mogali 3 rue S. Jacques	4031 ANGLEUR
GERANO	Mogali 24 rue de Pierre	4011 N. Giron
HURBIET J.	Rue Henvard 77	4013 Embour
LEMONTY	13 Rue R. LAREYE	4670 DIEGOT
JEROT I.	45 - Rue Hank Moush	4045 HERSTAL